

« Regard sur les objets de dévotion populaire »

Journée nationale d'études des Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art
3, 4, 5 juin 2010 à Mende, Lozère

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma reconnaissance aux organisateurs de ce colloque des Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art pour leur invitation à proposer en introduction « une petite synthèse présentant le point de vue de l'Église catholique aujourd'hui sur les objets de dévotion populaire ».

A regarder de près l'histoire du christianisme et de ses traditions religieuses, comment ne pas se rendre compte que les pratiques de dévotion y ont occupé une place significative dans le passé, et que de telles pratiques existent toujours en ce début du XXI^e siècle ? Preuve en est la publication, en décembre 2001, par l'autorité catholique romaine chargée du culte public, du « Directoire sur la piété populaire et la liturgie. Principes et orientations ». Un important document de deux cents pages !

Ce texte fait écho à la Constitution conciliaire sur la Liturgie de Vatican II affirmant la « primauté de la Liturgie », « sommet auquel tend l'action de l'Église, la source d'où découle toute sa vertu ». Constitution conciliaire qui reconnaît que *la vie spirituelle des fidèles est aussi alimentée* par « les exercices de piété du peuple chrétien » et que « la vie spirituelle n'est pas enfermée dans la participation à la seule liturgie ». Sur le plan théologique et pastoral, les pères conciliaires ont ainsi délimité la signification des expressions culturelles : « les exercices de piété doivent être réglés de façon à s'harmoniser avec la liturgie, à en découler d'une certaine manière, et à y introduire le peuple parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure ».

Qui dit exercice de piété sous-entend objets de piété. De fait, l'Église catholique reconnaît que la religion populaire constitue une expression de la foi qui bénéficie d'éléments culturels d'un milieu déterminé, en interprétant et en interpellant la sensibilité des participants de façon vive et efficace. En s'exprimant en des formes diversifiées et largement répandues, la religiosité populaire qui a la foi comme source *devra même être favorisée* à la condition de ne pas s'opposer au caractère central de la liturgie fondée sur le Christ et son mystère pascal, une liturgie qui manifeste la présence du Christ à son Église, dans l'assemblée, le ministère, la Parole et les sacrements.

Cette primauté de la prière liturgique et de l'année liturgique sur les autres pratiques de dévotion est ainsi affirmée sans ambiguïté. *Si les sacrements sont indispensables* pour vivre unis au Christ, les diverses formes de la piété populaire ont en revanche un caractère *facultatif*. Par ailleurs, il est vrai que cette primauté ne peut en aucun cas être synonyme d'exclusion, d'opposition et de marginalisation.

La tâche pastorale de l'Église par l'intermédiaire de ses pasteurs consiste à *évangéliser toutes les manifestations de la piété populaire* pour qu'elles soient une vraie rencontre avec le Dieu de Jésus-Christ, pour que la foi qui l'inspire s'exprime par un acte toujours plus réfléchi et authentique. Est-il utile de rappeler que la vie chrétienne est fondamentalement une vie de communion avec le Père, par le Christ, dans l'Esprit Saint ?

Cette reconnaissance de la dévotion populaire n'empêche pas l'Église de demeurer prudente et même réservée quant à certaines formes de pratiques, voulant éviter que la piété populaire ne s'accroche aux signes comme s'ils étaient la réalité principale et fasse ainsi naître une piété superstitieuse au risque d'engendrer l'idolâtrie ou l'illusion...

Pour l'Église, la religiosité populaire n'est pas nécessairement liée à la révélation chrétienne. En accordant trop d'importance à la religion populaire, on risque de se retrouver « religieux » plutôt que « chrétien ». . . Il s'agit de veiller à réguler une conception magique de l'influence de certaines dévotions, d'écarter du culte toute pratique superstitieuse « sans pourtant ignorer, ni traiter avec indifférence ou mépris cette piété populaire riche de valeurs qui déjà par elle-même exprime le fond religieux de l'homme devant Dieu ».

C'est en ce sens qu'il convient de souligner l'importance de la proclamation ou de la référence de la Parole de Dieu dans la piété populaire, source inépuisable d'inspiration, modèle inépuisable de la prière.

Comment ne pas reconnaître qu'au cours des siècles, des objets de dévotion sont les témoins privilégiés d'une civilisation, une expression de la foi en des formes naïves, simples, souvent affectives, des apparences multiples et diverses, qu'ils sont les témoins d'une religion de la masse par rapport à celle d'une élite ou d'une aristocratie de militants et de clercs, même si inclure la piété du pauvre n'exclut pas la piété du riche ? « Le pauvre sculpte sur une croix au couteau, le riche commande à un orfèvre renommé, mais, de bois ou d'or, les deux objets témoignent de la même démarche ».

Les objets de dévotion, comme le culte des reliques, mettent en relief un phénomène essentiel de l'histoire des sociétés chrétiennes rejoignant d'ailleurs celle des sociétés païennes : comment des objets matériels cristallisent et mobilisent les aspirations spirituelles d'hommes et de femmes de toutes époques et de toutes conditions en rejoignant leurs préoccupations quotidiennes.

Il convient aussi de constater que l'existence de la piété et des dévotions populaires est vieille comme l'humanité, et les problèmes posés par les rapports de la piété populaire avec la liturgie chrétienne sont aussi anciens que le christianisme lui-même. L'étude et le recensement des objets de dévotion sont les témoins privilégiés d'une civilisation. On ne peut nier que, dans leur diversité abondante, ces objets sont l'expression *d'une forme de dévotion chrétienne* qui, de façon naïve ou profonde, exprime la confiance en Dieu et en ses saints. A ce titre, tous ces objets méritent notre respect et notre attention et, dans le cadre de ce colloque, notre étude et notre intérêt.

L'union des mots « objet », « dévotion » et « populaire » suffit à agacer, inquiéter, déranger certains au point d'en arriver à poser la question de l'appartenance à « la même Église, au même Dieu ».

Le vocabulaire nécessite quelques précisions :

- Dévotion : ce mot est aujourd'hui devenu au fil des ans à la limite du péjoratif. Son emploi a subi une évolution qui l'assimile à des « vieilleries d'un autre âge ». On parlera ainsi « d'une bigote confite en dévotion » qui passe son temps en prières et donne de l'importance exagérée aux choses extérieures. Être à la dévotion de quelqu'un contient une notion de dépendance, de soumission...

En latin, « devotus » veut dire « dévoué à, consacré à » et « devotio » désigne le « dévouement, l'attachement à un être ». Ce mot dévotion a vieilli pour passer de la valeur générale de fidélité, d'attachement, voire d'ardeur, à un sens plus péjoratif ou ironique de « pieux ». C'est ainsi que « L'introduction à la vie dévote » de saint François de Sales, écrite en 1609, un des joyaux de la tradition spirituelle catholique qui a connu de très nombreuses éditions, a été publiée en 2007 dans une édition *contemporaine* en raison des difficultés que représente une langue *devenue trop difficile*...

- Populaire : ce mot lui aussi a évolué pour passer « du peuple, aimé du peuple, dévoué au peuple » vers une tendance plus péjorative. Ajouté à piété, le qualificatif « populaire » accentue l'ambiguïté de l'expression.

Populaire ? Qu'est ce que cela veut dire ? Du peuple, certes, mais encore ? Populaire comme la culture du même nom, comme les démocraties du même nom ? Ou bien existe-t-il une religion « pop » comme la musique du même nom ? Je n'établis pas de tels rapprochements pour nier l'usage « positif » du mot populaire mais pour mettre en évidence l'ambiguïté du vocabulaire. Les mots comme le langage sont souvent signes de malentendu...

Or cette ambiguïté ne s'arrête pas là car cette appellation de « populaire » tend à suggérer l'idée d'une religion de ceux qui ne savent pas ou qui savent mal, par rapport à ceux qui savent ou qui savent bien...

Déjà au début du V^e siècle, saint Augustin et plus tard saint Thomas d'Aquin mettaient en garde contre certaines pratiques à tendances magiques ou superstitieuses. L'évêque d'Hippone range notamment parmi les superstitions : la fabrication et le culte des idoles, ce qui est institué par les hommes pour consulter les démons et conclure avec eux des pactes d'alliance fondés sur des signes, les arts magiques, les livres des haruspices et des augures, les amulettes et remèdes que condamne la science médicale...

Au cours des âges, l'Eglise a encouragé les dévotions qui portent sur les grands mystères de la foi, tels le Père, le Christ, l'Esprit, l'Eucharistie, la Vierge Marie et quelques manifestations particulières dont les fruits sont apparus évidents au fil du temps comme, par exemple, la vénération des saints, les dévotions au chemin de la croix, au rosaire, à l'ange gardien, de lieux comme les lieux de pèlerinages ou d'objets reconnus comme porteurs d'une présence particulière de Dieu tel les reliques.

Face au protestantisme qui récuse les « bondieuseries » vendues par les colporteurs, la Contre-réforme catholique utilise l'objet de dévotion pour toucher la sensibilité : cet encouragement contribuera à leur développement à partir du XVI^e siècle.

Il suffit de consulter le Dictionnaire des objets de dévotion dans l'Europe catholique de Bernard Berthod et d'Élisabeth Hardouin-Fugier publié en octobre 2006 pour se faire une idée de leur nombre et de leur diversité. Ce dictionnaire répertorie, dans l'ordre alphabétique, près de trois cents types d'objets de dévotion, les regroupant en plusieurs catégories. Les uns accompagnent la prière, comme le chapelet dont sont recensées ici pas moins de soixante-cinq sortes différentes avec un nombre de grains très variable ; les multiples statuettes et images de la Vierge et des saints qui sont aussi des soutiens de la prière. D'autres objets sont présentés comme assurant la protection divine ou mariale, ou comme remerciement pour la protection obtenue face à un danger. Défile aussi toute une panoplie vestimentaire qui accompagne les étapes de la vie chrétienne : robes de baptême, brassards des communiantes, robes et couronnes de mariées, mais aussi de religieuses au jour de leur profession. Il mentionne également les scapulaires qui expriment un lien avec un ordre religieux, et les divers costumes marquant l'appartenance à une confrérie. Une place immense est tenue par les médailles, en particulier la « Médaille miraculeuse » qui a été frappée à des centaines de millions d'exemplaires et qui est toujours aussi demandée...

En ajoutant à ce dictionnaire le « Thesaurus des objets religieux du culte catholique » édité en décembre 1999, le lecteur se trouve ainsi devant une recension aussi impressionnante qu'insoupçonnée... La visite de certains musées spécialisés permet la découverte de cette production aux expressions multiples : Musée de Fourvière à Lyon, Musée de la Visitation à Moulins, le très riche Musée d'art sacré de Mours-Saint-Eusèbe dans la Drôme qui rassemble plus de vingt-cinq mille objets ! Dans ce département de Lozère, il convient de citer le musée d'Art sacré de Langogne.

Définir les objets de dévotion n'est pas chose facile. Ainsi peut-on lire dans l'avant-propos du dictionnaire des objets de dévotion de Berthod et Hardouin-Fugier : « Sous des apparences multiples, évidentes ou cachées, modestes ou somptueuses, l'objet de dévotion est un outil de médiation dont la seule fonction est de relier la terre et le ciel, le monde visible et invisible ».

« Relier la terre et le ciel, le monde visible et invisible ». Pour l'Église catholique, cette affirmation demande des précisions indispensables : Relier la terre avec le ciel, oui mais avec quel ciel, avec quel monde invisible, par quelles médiations ? Le pape Jean-Paul II dans un message adressé à l'assemblée plénière de la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des Sacrements en septembre 2001 n'hésitera pas à situer les limites de certaines pratiques : « Les expressions de la religiosité populaire apparaissent parfois corrompues par des éléments incompatibles avec la doctrine catholique. Dans ce cas, il faut les purifier avec prudence et patience, par des contacts avec les responsables et par une catéchèse attentive et respectueuse, à moins que des incompatibilités radicales ne rendent nécessaires des mesures claires immédiates ». Le pape soulignera que les évêques sauront avoir à l'égard de la religiosité populaire une attitude positive et encourageante, sauf pour des raisons contraires évidentes.

Naguère, le pape Paul VI insistait sur cette attention à *transformer, à faire évoluer plutôt qu'à abolir ou rejeter* : « Il faut faire attention à ne pas éteindre le sentiment religieux en voulant lui donner des expressions spirituelles humaines et plus authentiques. L'authenticité, la beauté, la simplicité, l'esprit communautaire et aussi la tradition, là où elle mérite d'être honorée, doivent présider aux manifestations du culte, en s'efforçant de leur conserver l'affection du peuple ».

La publication du « Livre des bénédictions » par la Congrégation pour le Culte divin en 1984 va en ce sens. La quatrième partie est destinée aux « objets de dévotion » proposant une bénédiction d'objets de piété incluant « médailles, croix portatives, statuettes ou images des saints destinées à la dévotion privée, des scapulaires, des chapelets, etc. »

La monition d'ouverture du ministre comme la prière de bénédiction sont *avant tout destinées à la personne* qui demande l'intercession de l'Église, soulignant explicitement que ce sont les hommes qui se servent de ces objets.

Ainsi, la prière de l'Église, en bénissant des objets de dévotion, *place l'homme au centre de sa prière* car c'est l'homme pour qui Dieu a voulu et fait ce qui existe et ce qui est bon, c'est l'homme qui est le réceptacle de sa sagesse et qui doit reconnaître, par les rites de bénédiction, qu'il use des créatures de manière à chercher, aimer Dieu et à le servir fidèlement lui seul.

Ce déplacement de *l'objet à la personne* me semble une des caractéristiques importantes qui permet de situer le « point de vue » de l'Église catholique aujourd'hui sur les objets de dévotion populaire puisque « *l'Église prie comme elle croit* ».

En guise de conclusion :

Aujourd'hui, on ne peut que constater que les pratiques populaires de dévotion voire de superstition parfois même de « pouvoir magique » se portent bien : dévotions aux reliques, aux lieux, aux statues, aux objets, aux images, culte de saints guérisseurs, pèlerinages, etc. En de multiples formes, ces pratiques se maintiennent et coexistent même chez des personnes tout à fait à l'aise dans nos sociétés déterminées de part la rationalité technicienne.

« La liturgie et la piété populaire sont deux expressions authentiques, quoique non équivalentes, du culte chrétien. De fait, la Constitution sur la Sainte Liturgie montre bien

qu'au lieu de vouloir les opposer ou de considérer qu'ils sont deux éléments interchangeables, il convient plutôt de les harmoniser : "Les pieux exercices du peuple chrétien [...] doivent être réglés de façon à s'harmoniser avec la Liturgie, à en découler d'une certaine manière, et à y introduire le peuple parce que, de sa nature, elle leur est de loin supérieure".

La Liturgie et la piété populaire sont donc deux expressions culturelles qui doivent se situer dans une relation mutuelle et féconde, même si la Liturgie est toujours appelée à constituer un point de référence permettant de "canaliser avec lucidité et prudence les désirs ardents de prière et de vie charismatique" qui se manifestent dans la piété populaire. De son côté, la piété populaire, avec ses valeurs symboliques et expressives, est en mesure d'aider la Liturgie à réussir son travail d'inculturation, et elle peut aussi lui procurer des éléments stimulants en vue d'accroître d'une manière efficace son dynamisme et sa créativité. »

Cet exposé, par sa brièveté, est à considérer comme étant loin d'être exhaustif : il fait ainsi appel à la bienveillance de ses auditeurs !

Chanoine Norbert Hennique
Directeur du département Art Sacré
Conférence des évêques de France

- Bibliographie :**
- Directoire sur la piété populaire et la liturgie 2003
Bayard / Fleurus-Mame / Cerf
 - Congrégation pour le Culte divin et la discipline des Sacrements
 - Livre des bénédictions 1984/ Chalet-Tardy
 - Congrégation pour le Culte divin et la discipline des Sacrements
 - L'Église en prière Tom IV « La liturgie et le temps »/ Desclée
 - La vénération des reliques et des images
 - La Maison-Dieu Revue de pastorale liturgique / Cerf
 - 122 « Religion et réforme liturgique »
 - 175 « Bénir Dieu en tout temps »
 - 236 « Dévotions, prières, superstitions »
 - Dictionnaire encyclopédique de la liturgie Tome 2 / Brepols
 - Culte des saints
 - Catholicisme / Letouzey et Ané
 - Reliquaires ; reliques
 - Dictionnaire historique de la langue française / Le Robert
 - « Dévot, dévote », « Populaire » Alain Rey
 - Les mots de la religion chrétienne / Belin
 - « Dévot, dévotion » Xavier Renard
 - Dictionnaire des objets de dévotion dans l'Europe catholique
 - Les éditions de l'Amateur Bernard Berthod – Élisabeth Hardouin-Fugier
 - Reliques et reliquaires
 - Éditions grégoriennes Jean-Michel Sanchez
 - Thesaurus Objets religieux du culte catholique
 - Éditions du patrimoine Joël Perrin et Sandro Vasco Rocca
 - La religion populaire Colloque octobre 1977
 - Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique
 - Les dévotions : une marginalité de la foi ?
 - Office de catéchèse de Québec 2007, Volume 6, n°3